

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Juillet 2021

Ensemble pour les abeilles, une opération des communes alpines

(7 juillet 2021, CIPRA, 4438 Langenbruck, Communiqué de presse CIPRA et apiservice)

Sentiers de découverte des abeilles, nouveaux espaces fleuris avec des semences régionales et certification biologique pour les apiculteurs... A la fin du mois d'avril 2021, des communautés pilotes de toute la région alpine ont présenté leurs mesures de protection des abeilles sauvages et autres polliniseurs. Environ 80 participants ont discuté sur les succès et les défis de la conservation des abeilles.

Ruches numériques à Belluno/I, tas de bois mort dans le parc paysager de Binntal/CH ou ateliers d'apiculture pour les communes de Chambéry/F

Le vol virtuel au-dessus de l'arc alpin a permis aux participants de découvrir un large éventail de projets mis en œuvre par des partenaires dans le cadre du projet BeeAware ! de la Commission internationale pour la protection des Alpes.

Impliquer les citoyens, promouvoir la biodiversité, préserver les habitats

« Les plantations urbaines jouent un rôle important dans la protection des polliniseurs, comme le souligne Magdalena Holzer, partenaire du projet BeeAware ! La coopération des citoyens, des municipalités et des politiques est nécessaire pour contrer la perte de la biodiversité, déclare Isabell Steinbuch de l'Institut de recherche de l'Union européenne. Elle a présenté le *Programme d'action pour la protection contre les insectes* (...). Les changements climatiques, la dégradation des habitats et la surexploitation de ceux-ci mettent en danger la biodiversité dans les Alpes et sur les îles, explique Severin Irl, professeur de biogéographie et d'histoire de l'environnement, de biodiversité à l'université Goethe de Francfort. Comme ces deux habitats sont des sites irremplaçables de la biodiversité mondiale, ils sont la biodiversité, ils méritent d'être protégés, rajoute-t-il.

Moins, c'est plus

« L'enthousiasme de tous ceux qui ont participé au projet laisse présager que la conservation des abeilles ne s'arrêtera pas là », se réjouit Stefanie Bauer, partenaire de projet du réseau de communes « Alliance dans les Alpes ».

Chacun et chacune peut faire quelque chose pour promouvoir la biodiversité. Parce que moins est plus lorsqu'il s'agit de protéger les abeilles et les autres polliniseurs : **tondez moins souvent la pelouse, plantez des fleurs et des arbustes indigènes, créez un jardin ou une prairie de fleurs sauvages ou évitez les pesticides chimiques.**

Au cours des trois dernières années, le projet BeeAware ! a incité les communautés de l'ensemble des Alpes à protéger les abeilles sauvages, améliorant ainsi la qualité de vie et les moyens de subsistance de ces importants polliniseurs. CIPRA a mis en œuvre BeeAware ! en coopération avec le réseau de communes Alliance dans les Alpes et l'association Ville des Alpes de l'Année. Une conférence apicole en ligne « Let's bee together » a été organisée avec

le soutien financier du ministère fédéral allemand de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Veronika Hribernik, chargée de communication, +423 237 53 53

Le miel sera rare à cause de la météo

(22 juillet 2021, Le Nouvelliste, Laurene Ischi)

La météo pluvieuse de ces dernières semaines a forcé les abeilles à consommer leurs réserves, rendant les récoltes maigres.

Au rucher du Guercet, certaines hausses sont presque pleines tandis que d'autres restent vides (...). A la veille de la récolte du miel, Corinne Gabioud ne peut que constater l'absence du fruit du travail de ses petites ouvrières. « Le beau mois de février a incité les reines à pondre et lorsque la population augmente, les abeilles consomment plus de nourriture ». Résultat, les abeilles ont épuisé leurs réserves et les apiculteurs ont dû les nourrir avec un sirop pour leur éviter la famine.

En période de miellée, entre mai et juillet, les ouvrières travaillent dur pour renouveler le stock de miel. Mais lorsque les averses se succèdent, impossible de travailler.

« Les abeilles n'ont pas pu sortir chercher de la nourriture à cause des intempéries », développe l'apicultrice. « La météo a une influence sur la rentrée des nectars et donc, la rentrée de miel », explique François Schoch, président de la Fédération d'apiculture du Valais romand (FAVR). « Le problème lorsqu'on a un été aussi humide est que le nectar finit par être lavé par la pluie. » Cette saison encore, le fruit du labeur des abeilles sert à leur propre consommation. « Une colonie engloutit jusqu'à 2 kg de miel par jour », complète Corinne Gabioud. Sans excédent de la substance sucrée dans la partie supérieure de la ruche, les apiculteurs rentrent bredouille.

Une petite récolte en 2021

François Schoch a interrogé plusieurs apiculteurs valaisans et le constat semble unanime : 2021 n'est pas une bonne année. Il y a toutefois quelques exceptions. « On observe des micro-climats, à Liddes par exemple, où le miel rentre bien ». Du côté de Fully, l'apiculteur professionnel Bastien Nobs prévoit aussi une récolte limitée. « Ma production de miel de montagne sera divisée par deux ou trois cette année », estime-t-il. « J'espère sauver les meubles ». En moyenne, une ruche valaisanne produit 15 kg de miel. Sur sa trentaine de ruches en production, Corinne Gabioud se dit satisfaite si elle peut récolter 50 kg « Il n'y en aura que pour la famille cette année ».

De son côté, François Schoch, dont les 11 colonies butinent au-dessus de Saint-Maurice, a repoussé sa récolte de quelques jours, dans l'espoir que celle-ci soit plus fructueuse. Le président de la FAVR constate des hauts et des bas ces dernières années : « Parfois la récolte de miel est bonne dans une région et mauvaise dans une autre. Et l'année suivante ça s'inverse ». Selon Bastien Nobs, toute l'apiculture européenne serait en difficulté en 2021. « On est tributaires de la nature », résume Corinne Gabioud.

« L'apiculture est une activité de passionnés. Bien sûr la récolte de miel est la récompense du travail d'une saison. Mais l'important est de garder nos abeilles en bonne santé » (...)

Ruches en bordure de forêt et dans la forêt

(6 août 2021, Feuilles de la forêt de Thurgovie, Philipp Eigenmann)

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi des ruches sont situées à la lisière de la forêt? Les premières espèces d'abeilles se sont développées il y a environ 100 millions d'années en même temps que les premières plantes à fleurs. (...).

Au Moyen Age, les abeilles étaient conservées dans des tubes d'argile, couchées dans des caisses en bois et des paniers de paille. Parallèlement, l'apiculture forestière (Zeidlerei) se développe dans le nord-est de l'Europe.

Les abeilles ont été maintenues dans des creux d'arbres artificiels à une hauteur d'environ 5 à 10 m. Ce n'est qu'en 1770 que les ruches mobiles telles que nous les connaissons aujourd'hui ont été développées.

(...) Un emplacement pour les abeilles doit avoir les critères suivants : – soleil matinal direct sur les trous d'entrée - près d'une source d'eau – à l'abri du vent (vent d'ouest et bise) – large gamme de nourriture comme les haies, les forêts, les vergers et les colonies. Après les prairies fleuries tondues en juin/juillet, la forêt est une source de nourriture très importante.

Tous les six à dix ans, lorsque les conditions météorologiques sont idéales pour les pucerons, le sapin blanc produit le délicieux et populaire miel de forêt.

Exploitation forestière et abeilles

Si l'exploitation forestière est prévue à côté d'un rucher, l'apiculteur doit toujours être informé au préalable. Si l'on ne sait pas qui est le gardien de ces abeilles, cela peut être facilement déterminé à l'aide de ThurGIS <https://map.geo.tg.ch>. Pour ce faire, saisissez « emplacements d'abeilles » dans le champ de recherche et ils apparaîtront. L'information s'obtient en sélectionnant le rucher. Si possible, l'abattage des arbres à côté des ruchers doit être effectué en automne et jamais en janvier et février. Il est préférable que l'apiculteur ait été informé de l'abattage prévu en été et qu'il ait la possibilité de déplacer ses ruches.